

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 septembre 2022

9 septembre 2022 : 23^{ème} Journée internationale de prévention des troubles du spectre de l'alcoolisation foétale (TSAF) à La Réunion

Boire de l'alcool pendant la grossesse peut entraîner de nombreuses complications pour le fœtus : retard de croissance, malformations physiques mais aussi troubles cognitifs et comportementaux comptant parmi les troubles du spectre de l'alcoolisation foétale.

A La Réunion, plus d'un bébé sur 100 naît avec un trouble du spectre de l'alcoolisation foétale, ce qui représente environ 130 nouveau-nés chaque année.

La journée internationale de prévention des troubles du spectre de l'alcoolisation foétale (TSAF), le 9 septembre, est l'occasion pour les acteurs locaux de sensibiliser davantage les femmes et les futurs parents mais également leur entourage. Cette année, différents événements et actions de prévention sont organisés dans toute l'île sur plusieurs jours à destination de la population mais aussi des professionnels.

Pour prévenir les TSAF : Zéro alcool pendant la grossesse et même dès le projet de conception

Pourquoi est-ce dangereux pour le fœtus ?

Une fois ingéré, l'alcool diffuse dans le sang de la maman et traverse sans être filtré par le placenta. Le taux d'alcoolémie est ainsi identique chez la mère et le fœtus. Ce dernier élimine très mal l'alcool et reste exposé beaucoup plus longtemps.

Quels sont les risques ?

Les effets de l'alcool dépendent de plusieurs paramètres :

- la consommation d'alcool : quantité, fréquence, période de la grossesse...
- la susceptibilité de chaque personne, incluant les facteurs nutritionnels, la capacité à éliminer l'alcool chez la mère et le patrimoine génétique du fœtus.

Les conséquences de la consommation sont variables : ce sont les **Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Foétale (TSAF)**, mais le risque majeur de l'exposition prénatale à l'alcool concerne le développement du cerveau avec l'apparition de **troubles cognitifs et comportementaux**, parfois très sévères.

La consommation d'alcool pendant la grossesse représente la première cause de handicap neuro-cognitif évitable de l'enfant en France.

En France, les TSAF concernent au moins 1% des naissances, soit environ 8 000 nouveau-nés par an ; **à La Réunion, ce sont environ 130 nouveau-nés qui sont touchés.**

Aucune consommation d'alcool chez une femme enceinte, aussi faible soit-elle, ne peut être considérée comme sans risque.

« Grande consommation d'alcool = grand risque pour le fœtus
Consommation plus faible = risque plus faible mais risque non exclu »

Aussi, **il est conseillé d'arrêter de boire de l'alcool dès le projet de conception**, afin de ne pas exposer l'embryon au cours des premiers jours de la grossesse, alors que la femme ne sait pas encore qu'elle est enceinte.

Grossesse et alcool : la consommation occasionnelle encore trop fréquente

En France métropolitaine, « parmi les mères d'enfants de cinq ans ou moins, **plus d'une sur dix (10,7 %) déclaraient avoir consommé de l'alcool au cours de leur dernière grossesse** »¹. Le travail de communication doit donc être poursuivi pour informer les femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse.

Nous pouvons tous être acteurs de prévention ! Quelques conseils à l'entourage² :

- Ne proposez pas d'alcool à une femme enceinte et prévoyez des boissons sans alcool : jus de fruits pressés, cocktails sans alcool, eaux aromatisées...
- Durant les 3 premiers mois, une femme peut vouloir rester discrète sur sa grossesse : si une femme refuse un verre d'alcool, respectez sa décision, n'insistez pas. Et évitez les questions indiscrettes.

Journée internationale de prévention des TSAF : des actions menées sur toute l'île

Chaque année, des actions sont organisées à l'occasion de la Journée internationale de prévention des troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale.

Les actions et évènements de cette année :

Dans le cadre de la 6^{ème} édition du SAFTHON à La Réunion :

- 8 septembre : **exposition « Fait main »** des mamans soutenues par le cœur de réseau et **exposition Belly-Painting** à Saint-Louis,
- 9 septembre : **action de prévention** au CHU de Bellepierre,
- 10 septembre : **tournée SAFTHON** avec le Very Important Bus (Tampon, Saint-Louis, Saint-Leu),
- 11 septembre : **déjeuner dansant** AFC Trinité Sainte-Marie et **zumba SAFTHON** à l'Étang-Salé (9h-12h),
- 11 septembre : **raid des Camélias** à Saint-Denis,
- 14 septembre : **journée de prévention à la médiathèque du Sud Sauvage** de Saint-Joseph avec diffusion de film Alcool/grossesse et lecture du conte Flore et ses fleurs

¹ [Santé publique France - Baromètre santé 2017](#)

² extrait de la [brochure zero alcool pendant la grossesse](#) _ Santé Publique France

Le Centre Ressources pour les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale propose plusieurs actions de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels, telles que :

- des **interventions au lycée de Bellepierre et à l'Université de La Réunion**, en partenariat avec l'association Vivre avec le SAF,
- une **participation à la web TV de l'Université**,
- un **enregistrement de podcasts**.

Retrouvez toutes les actions en ligne : [cliquer ici](#)

Les principaux acteurs à La Réunion

Le Centre Ressources pour les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale

Il a été créé en 2016, dans le cadre du plan d'action régional de prévention et de prise en charge des TCAF proposé par l'ARS La Réunion, en partenariat entre le CHU de La Réunion et la Fondation Père Favron.

Il a pour missions :

- le développement des connaissances sur les TSAF à La Réunion en lien avec l'ARS, le CHU et l'Université de La Réunion
- la diffusion des connaissances sur les TSAF (formation des professionnels, information-sensibilisation du grand public...)
- l'organisation de la filière de dépistage et de diagnostic des TSAF.
Nouveauté 2022 : la mise en place d'une équipe mobile d'appui TSAF, chargée du suivi de parcours des enfants et adolescents atteints par des TSAF ou qui ont été exposés à l'alcool in utero, contribuant au diagnostic et en proposant des préconisations pour une prise en charge adaptée

Contact mail : centre.ressources@favron.org

Le fil d'ARIAAN

Portée par l'Association Addictions France, cette équipe mobile a pour mission d'accompagner les femmes enceintes ou les femmes avec un désir de grossesse qui ne parviennent pas à stopper leur consommation d'alcool ou qui ont bu pendant leur grossesse.

La prise de contact avec les éducatrices du Fil d'ARIAAN se fait généralement sur orientation par des professionnels de santé. Elles peuvent aussi être contactées directement :

Secteur Nord : 0693 06 14 27 – Secteur Sud : 0693 39 58 90

**Retrouvez l'ensemble des structures d'accompagnement et d'aide à La Réunion
[en suivant ce lien](#)**

Contacts presse :

- Maité BAGARD : Centre Ressources TSAF – 06 92 70 73 05 – m.bagard@favron.org

- Sonia MARTIN : SAOME (Centre Ressources sur les usages et Addictions) : 06 26 69 74 07 - smartin.dircom@saome.fr

- Service Communication ARS La Réunion : 06 92 66 61 20 – ars-reunion-communication@ars.sante.fr